

# Licence Histoire de l'art et Archéologie

## Mise en avant

La licence générale mention Histoire de l'Art et Archéologie est bi-disciplinaire en N1 (Histoire de l'Art et Archéologie/Histoire ; Histoire de l'Art et Archéologie/Arts du Spectacle; Histoire de l'Art et Archéologie/Métiers du Livre et Médiation Numérique). Elle comporte en N2, outre les trois mineures existant en N1 (Histoire, Arts du Spectacle, Métiers du Livre et Médiation Numérique), une mineure Archéologie, ainsi que deux mineures non disciplinaires préparant à des métiers ciblés (Pluridisciplinaire Lettres-Administration ; Pluridisciplinaire Lettres-Sciences).

En N3, outre la mineure disciplinaire préparant aux "Métiers de la recherche en Histoire de l'art", les étudiants ont la possibilité de s'inscrire dans les trois autres mineures disciplinaires (Histoire, Arts du Spectacle, Métiers du Livre et Médiation Numérique) et dans les deux mineures non disciplinaires (Pluridisciplinaire Lettres-Administration ; Pluridisciplinaire Lettres-Sciences), ainsi qu'à la mineure disciplinaire transversale 'Archéologie'.



**UFR LETTRES,  
CULTURE ET SCIENCES  
HUMAINES**

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne

## Présentation

### Enjeux

La licence mention Histoire de l'Art et Archéologie, qui s'inscrit dans le champ de formation des Sciences Humaines et Sociales, est une formation offrant tant une vision généraliste des sciences de l'homme et des humanités, que des bases solides dans le domaine précis de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Cette formation vise à donner des connaissances et compétences professionnelles qui permettent d'acquérir une solide culture en histoire de l'art et archéologie et une culture générale large et variée. Elle offre une formation générale en archéologie, sculpture, peinture, architecture, arts précieux et décoratifs, de l'Antiquité jusqu'aux pratiques les plus actuelles de l'art contemporain, dans différentes régions du monde. Elle permet de maîtriser des méthodes de travail exploitables dans des contextes professionnels divers, d'une manière générale les métiers de l'écrit et de l'oral : rédaction, analyse critique d'œuvres et de documents, rédaction de présentations, exposés oraux... Outre l'enseignement « Arts décoratifs », elle comporte une mineure d'approfondissement disciplinaire à visée professionnelle et deux mineures non disciplinaires préparant à des métiers ciblés.

La formation proposée aux étudiants comporte des ouvertures vers d'autres disciplines (Histoire, Arts du Spectacle, Métiers du Livre et Médiation Numérique), à travers une bi-

## L'essentiel

### Nature de la formation

Diplôme national

### Public

### Niveau(x) de recrutement

- Baccalauréat ou diplôme équivalent

### Langues d'enseignement

- Français

### Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

disciplinarité en N1, les mineures proposées en N2, des UE d'ouverture disciplinaire en N3 et les mineures préparant à des métiers ciblés en N2 et N3.

La mineure d'approfondissement disciplinaire à visée professionnelle « Archéologie » propose un cursus mutualisé avec le département d'histoire qui envisage l'archéologie spatiale gallo-romaine, de l'Orient ancien et celle du bâti médiéval, dans le cadre d'une formation aux concepts et aux techniques de l'archéologie.

Les cours magistraux font systématiquement appel à une présentation vidéo-projetée qui offre un ensemble d'images des œuvres d'art ou des sites étudiés, des dessins, des plans, des cartes, etc. Suivant les cas, des documents sont susceptibles d'être mis à la disposition des étudiants sur l'ENT. Les exposés oraux des étudiants en TD s'appuient eux aussi sur une présentation visuelle.

Quelques CM et des TD, notamment de méthodologie, ont lieu dans des musées, des galeries, devant des monuments ou sur des sites, clermontois, régionaux ou plus éloignés, lors de sorties pédagogiques ou de voyages en France ou à l'étranger. Certains exercices du contrôle continu se font lors de ces séances extérieures. Les étudiants de N1 sont également initiés à la recherche documentaire : bibliothèques, DRAC, internet. D'autres sorties les confrontent en N2 à divers acteurs professionnels des filières culturelles accessibles à l'issue de la Licence, qui leur donnent une idée des carrières et débouchés possibles, des options de stage (à effectuer en N2-N3) et une ouverture sur le monde du travail.

## **Spécificités**

La licence mention Histoire de l'Art et Archéologie de l'UCA propose des enseignements rares ou uniques en France (antiquités orientales, art byzantin, arts décoratifs, archéologie du bâti), des approches originales en Histoire de l'art moderne et contemporain. L'équipe pédagogique assure un bon encadrement des étudiants et leur accompagnement dans leur projet professionnel propre.

Un stage obligatoire de 3 semaines à 1 mois minimum vient en complément et permet de conforter les étudiants dans leurs choix et projets de carrière professionnel, tant en Histoire de l'art qu'en Archéologie, localement, régionalement voire internationalement.

## **Admission**

### **Pré-requis**

#### **Niveau(x) de recrutement**

Baccalauréat ou diplôme équivalent

#### **Formation(s) requise(s)**

Baccalauréat ou équivalent.

### **Candidature**

#### **Conditions d'admission / Modalités de sélection**

VAE et VES depuis des BTS, d'autres Licences, voire des MANAA (mise à niveau d'art appliqué) pour des accès en N1, N2 ou N3. La mention Histoire de l'Art et archéologie est également ouverte aux élèves des classes préparatoires littéraires, aux étudiants de licence et de master de droit, qui entrent par équivalence en N3, selon les mêmes modalités personnalisées.

## **Contacts**

### **UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines**

Université Clermont  
Auvergne 29, boulevard  
Gergovia TSA 20406  
63001 Clermont-Ferrand  
Cedex 1

### **Renseignements**

#### **Responsable(s) de formation**

Catherine BRENQUET  
COURY  
Tel. +33473346554  
Catherine.  
BRENQUET@uca.fr

### **Contacts administratifs**

Secrétariat pédagogique :  
Tél. +33473346642  
histoireart.lcsh@uca.fr

# Programme

---

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

## Licence Histoire de l'Art et archéologie

### Licence Histoire de l'Art et archéologie

#### ● Niveau 1 Histoire de l'Art et Archéologie

- Semestre 1 Histoire de l'Art et Archéologie
  - BLOC CONNAISSANCES COMPETENCES DISCIPLINAIRES
    - 10 Histoire de l'art antique **6 crédits**
      - 1 Histoire de l'Art antique
    - 11 Histoire de l'art médiéval **6 crédits**
      - 1 Histoire de l'Art médiéval
    - 12 Archéologie **6 crédits**
      - Archéologie
    - 13 DDS et RDM en HA antique et médiéval **3 crédits**
      - DDS et RDM en HA antique et médiéval
  - BLOC OUVERTURE DISCIPLINAIRE
    - Ouverture disciplinaire
      - Mineure Histoire parcours standard S1
      - Mineure Histoire parcours renforcé S1
      - Mineure Arts du spectacle parcours standard S1
      - Mineure Arts du spectacle parcours renforcement S1
      - Mineure Métiers du livre & médiat° num. parcours standard S1
      - Min. Métiers du livre & médiat° num. parcours renforcem. S1
- Semestre 2 Histoire de l'Art et Archéologie
  - BLOC CONNAISSANCES COMPETENCES DISCIPLINAIRES
    - 20 Histoire de l'art moderne **6 crédits**
      - 1 Histoire de l'Art moderne
    - 21 Histoire de l'art contemporain **6 crédits**
      - 1 Histoire de l'Art contemporain
    - 22 Epistémologie de l'Histoire de l'Art et de l'Archéologie **3 crédits**
      - Epistémologie Histoire de l'Art et Archéologie CM
  - Choix 23 Découverte des sources / RéoPass
    - 23 DDS et RDM en HA Moderne et Contemporain
    - 23 REOPASS
  - BLOC OUVERTURE DISCIPLINAIRE
    - Mineure
      - Mineure Histoire S2
      - Mineure Histoire parcours renforcement S2
      - Mineure Arts du spectacle parcours standard S2
      - Mineure Arts du spectacle parcours renforcement S2

- Mineure Métiers du livre & médiat° num. parcours standard S2
- Min Métiers du livre & médiat° num. parcours renforcem. S2

- BLOC TRANSVERSAL

- 24 MTU et O2i **3 crédits**
  - MTU HAA
  - O2i
- 27 Langue vivante S2 **3 crédits**
  - LANSAD S2 (1 EC au choix)
  - LANSAD (1 EC au choix) + FLE (obligatoire) S2

- **Niveau 2 Histoire de l'Art et Archéologie**

- Semestre 3 Histoire de l'Art et Archéologie

- BLOC CONNAISSANCES COMPET. DISCIPLINAIRES APPROFONDISSEMENTS

- 30 Epistémologie de l'histoire de l'art **3 crédits**
  - Epistémologie de l'histoire de l'art
- 31 Histoire de l'art moderne **6 crédits**
  - Histoire de l'Art moderne
- 32 Histoire de l'art médiéval **6 crédits**
  - Histoire de l'Art médiéval
- 33 Introduction aux arts décoratifs **3 crédits**
  - Introduction aux arts décoratifs
  - Stage insertion professionnelle : métiers HA & ArtsDéco

- BLOC OUVERTURE DISCIPLINAIRE

- Ouverture disciplinaire
  - Archéologie S3
  - Mineure disciplinaire HAA
  - Pluridisciplinaire Lettres-Administration S3
  - Pluridisciplinaire Lettres-Sciences S3

- BLOC TRANSVERSAL

- 36 Langue vivante S3 **3 crédits**
  - LANSAD S3 (1 EC au choix)
  - LANSAD (1 EC au choix) + FLE (obligatoire) S3

- Semestre 4 Histoire de l'Art et Archéologie

- BLOC CONNAISSANCES COMPET. DISCIPLINAIRES APPROFONDISSEMENTS

- 40 Epistémologie de l'Histoire de l'Art et de l'Archéologie **3 crédits**
  - Epistémologie de l'Histoire de l'Art et de l'Archéologie
- 41 Histoire de l'art antique **6 crédits**
  - Histoire de l'art antique
- 42 Histoire de l'art contemporain **6 crédits**
  - Histoire de l'art contemporain

- BLOC OUVERTURE DISCIPLINAIRE

- Ouverture disciplinaire
  - MINEURE ARCHEOLOGIE S4
  - Mineure disciplinaire
  - Mineures pluridisciplinaires

- BLOC TRANSVERSAL

- 46 Projet Professionnel Personnel **3 crédits**
- 47 Langue vivante S4 **3 crédits**
  - LANSAD S4 (1 EC au choix)
  - LANSAD (1 EC au choix) + FLE (obligatoire) S4

- **Niveau 3 Histoire de l'Art et Archéologie**

- Semestre 5 Histoire de l'Art et Archéologie

- BLOC CCD. APPROFONDISSEMENTS ET PRE-PROFESSIONNALISATION

- 50 Histoire de l'art antique **6 crédits**
  - Histoire de l'Art antique
- 51 Histoire de l'art médiéval **6 crédits**
  - Histoire de l'Art médiéval
- 52 Histoire de l'art moderne CM **3 crédits**
  - Histoire de l'Art moderne CM
- 53 Histoire de l'art contemporain CM **3 crédits**
  - Histoire de l'Art contemporain CM

- BLOC SPECIALISATION

- Spécialisation
  - Spécialisation disciplinaire
  - ARCHEOLOGIE Semestre 5
  - Pluridisciplinaire Lettres-Administration S5
  - Pluridisciplinaire Lettres-Sciences S5

- BLOC TRANSVERSAL

- 57 Langue vivante S5 **3 crédits**
  - LANSAD S5 (1 EC au choix)
  - LANSAD (1 EC au choix) + FLE (obligatoire) S5

- Semestre 6 Histoire de l'Art et Archéologie

- BLOC CCD. APPROFONDISSEMENTS ET PRE-PROFESSIONNALISATION

- 60 Histoire de l'art antique CM **3 crédits**
  - Histoire de l'Art antique CM
- 61 Histoire de l'art médiéval CM **3 crédits**
  - Histoire de l'Art médiéval CM
- 62 Histoire de l'art moderne CM **3 crédits**
  - Histoire de l'Art moderne CM
- 63 Histoire de l'art contemporain CM **3 crédits**
  - Histoire de l'Art contemporain CM

- BLOC SPECIALISATION

- Spécialisation
  - Spécialisation disciplinaire
  - ARCHEOLOGIE
  - Pluridisciplinaires

- BLOC TRANSVERSAL

- 68 UE LIBRE S6 **3 crédits**
- 69 Langue vivante S6 **3 crédits**

- LANSAD S6 (1 EC au choix)
- LANSAD (1 EC au choix) + FLE (obligatoire) S6

## Stage(s)

### Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Entre le N2 et le N3, les étudiants doivent faire au minimum 3 semaines/1 mois de stage pratique, de leur choix. Pour l'obtenir, ils apprennent à rédiger CV et lettre de motivation, puis un rapport de stage à l'issue. La durée maximale est fixée à deux mois le cas échéant dans des structures différentes.

Les stagiaires sont accueillis régulièrement par les institutions locales et régionales, comme les Musées d'art et d'archéologie clermontois ou ceux d'autres villes, le FRAC, les services de la DRAC, des salles/hôtels des ventes, des galeries d'art, des antiquaires, des restaurateurs ou des doreurs, les services culturels des mairies/communautés de communes, les villes d'art et d'histoire, des bibliothèques/médiathèques, etc.

Les étudiants archéologues optent pour le stage de prospection offert par le département ou le département d'histoire, ou diverses structures partenaires en archéologie (INRAP, SAPDA).

## Séjour(s) à l'étranger

### Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Les étudiants de la mention Histoire de l'art et archéologie ont la possibilité de passer un semestre ou une année dans le cadre d'un échange Erasmus dans une des universités partenaires : Florence en Italie, Palma de Majorque et Madrid (Complutense) en Espagne, Berlin (Freie Universität) en Allemagne et Liège en Belgique. Des accords sont en cours d'élaboration : Chester au Royaume-Uni ; Ca' Foscari à Venise, Zagreb en Croatie. Des stages d'archéologie sont également proposés à quelques étudiants par année en partenariat avec l'université de Zagreb ou les Ecoles françaises de Rome et d'Athènes.

## Organisation pédagogique des langues étrangères

Les enseignements de langues étrangères sont organisés au Service Commun des Langues vivantes (SCLV).

Les étudiants doivent tous valider en N1-N3 une langue vivante (LANSAD : 15 crédits ECTS sur l'ensemble de la Licence). Le choix leur en est laissé parmi les langues offertes par l'UCA. Les étudiants suivent une UE de 24h chaque semestre du S2 au S6 dans le cadre du LANSAD.

## Et après ?

---

### Niveau de sortie

#### Année post-bac de sortie

- Bac +3

### Compétences visées

## **Activités visées / compétences attestées**

### **Éléments généraux**

Un étudiant en fin de licence sait :

- rédiger, synthétiser, prendre la parole dans un discours adapté ;
- argumenter, confronter des points de vue, avoir une démarche critique, analyser ;
- travailler en autonomie, élaborer un projet personnel, acquérir des savoirs non enseignés ;
- mener à bien une recherche, travailler en équipe, faire preuve de curiosité, d'initiative ;
- appréhender les enjeux socioculturels ;
- mobiliser des savoirs pluridisciplinaires ;
- développer des valeurs humanistes, à l'écoute de la diversité culturelle ;
- respecter l'éthique scientifique.

### **Éléments spécifiques**

Pour répondre aux exigences d'emplois impliquant transmission/diffusion des savoirs, communication/animation, enseignement, organisation, dans les filières archéologie, musées/galeries, patrimoine, tourisme/culture, l'étudiant apprend à :

- comprendre l'Histoire de l'art (arts plastiques & décoratifs, architecture, photo) en lien avec les évolutions esthétiques, sociales, historiques, politiques ;
- maîtriser vocabulaire spécifique & méthodes de travail, esthétique & styles ;
- connaître milieux professionnels (histoire de l'art, archéologie & patrimoine), institutions, règlements & lois ;
- maîtriser & utiliser documents classiques & numériques ;
- respecter les règlements administratifs & scientifiques ;

### **Option Arts décoratifs**

- Aborder évolution & techniques des arts décoratifs occidentaux.

### **Mineure transversale Archéologie**

- Maîtriser enjeux & techniques de l'archéologie ;
- Pratiquer prospection, fouille, étude du bâti & post-fouille (stages) ;
- Appréhender institutions, règlements, lois ; rédiger un rapport.

### **Mineure Pluridisciplinaires Lettres-Administration**

- Dominer une culture générale en SHS & droit ;
- rédiger une note de synthèse.

### **Mineure Pluridisciplinaires Lettres-Sciences**

- Dominer une culture générale en SHS & sciences ;
- rédiger une note de synthèse ;
- maîtriser les enjeux des sciences de l'éducation, s'adapter au public scolaire/en apprentissage.

## **Poursuites d'études**

Les lauréats de la licence d'histoire de l'Art et d'Archéologie peuvent se diriger vers le master Histoire, Civilisations, Patrimoine de l'UCA (soit dans le parcours Histoire, histoire de l'Art et archéologie, soit dans le parcours Mondes contemporains-administration et médias), vers le master MEEF (1er et second degrés).

Ils peuvent entrer à l'issue du N2 en Licence professionnelle 'Guide-conférencier' de l'UCA.

Divers masters en Histoire de l'Art et Archéologie sont aussi proposés par d'autres universités. Le droit du patrimoine culturel est aussi une possibilité avec la préparation au concours de commissaire-priseur. L'École du Louvre est également un débouché évident, tout comme les écoles de formation en restauration d'objets d'art (Bruxelles, Paris...) ou les préparations au concours de l'Institut National du Patrimoine. Enfin, pour ceux qui préparent un concours d'enseignement à l'issue d'un MEEF second degré (Arts plastiques voire Histoire-Géographie), leur formation facilitera l'obtention de la certification complémentaire 'Histoire des Arts', matière enseignée en collège.

## **Passerelles et réorientation**

Les passerelles existent avec la mention Histoire, la mention Arts du Spectacle et la mention Métiers du Livre et Médiation Numérique à l'issue du N1 et du N2, suivant la mineure qui aura été suivie par chaque étudiant/e. Les étudiants peuvent ainsi opter pour un N2 ou passer en N3 dans leur deuxième discipline de choix.

A l'issue du N2, ils peuvent également intégrer la Licence professionnelle « Guide conférencier ».

Un certain nombre d'étudiants passent à l'issue de leur N1 d'Histoire de l'art et archéologie le concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Architecture de Clermont.

L'articulation avec les BTS tient à l'intégration d'étudiants issus du Tourisme et des Arts appliqués, titulaires de tout ou partie du BTS, en N2 avec des UE à rattraper en N1 ou parfois en N3 avec des UE de N2 à valider – les dossiers d'entrée par validation d'études supérieures (VES) de ces étudiants sont étudiés au cas par cas.

## **Débouchés professionnels**

### **Secteurs d'activité**

- conservation et gestion du patrimoine artistique/archéologique : Ministère de la Culture (DRAC, CMN, etc.), musées et services culturels des communautés territoriales (régions, départements, etc.), archives et bibliothèques ;
- marché de l'art, édition spécialisée (livres d'art, revues) ;
- archéologie préventive (Inrap, entreprises privées) ;
- enseignement primaire et secondaire ;
- enseignement supérieur et recherche.

### **Insertion professionnelle**

- concours de catégorie A, B ou C (Fonction Publique)
- ingénieur d'études ;
- ingénieur des services culturels et du patrimoine ;
- conservateur du patrimoine ;
- attaché territorial de conservation du patrimoine ;
- métiers des bibliothèques ; des services d'archives
- métiers des collectivités territoriales
- métiers de la création culturelle et de la restauration et conservation d'œuvres ;
- métiers de la documentation ;
- assistant de galeries d'art ;
- assistant d'éducation ;
- médiateur culturel (guide-conférencier, etc.) ;
- technicien de fouille ou de post-fouille dans l'archéologie préventive publique, territoriale ou privée ;
- conservateur des objets archéologiques.